Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 16 novembre 2026 à 18 heures au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile

1. Présence et quorum
2. Avis de convocation
3. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
4. Trésorerie
   4.1. Approbation du règlement d'emprunt numéro 50-2026 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 5 501 372,30 $ pour une période de dix (10) ans
5. Période de questions •
6. Correspondance
7. Loisirs
   7.1. Embauche d'une animatrice-intervenante au Local des jeunes de Saint-Basile
   7.2. Acquisition et installation de caméras de surveillance au Préau du Centre Ernest-J.-Papillon
8. Urbanisme
9. Projets
10. Service incendie
    10.1. Adoption du projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2025-2026
11. Hygiène du milieu
12. Travaux publics
13. Direction générale
14. Varia
15. Levée de la séance

- Lors de la période de questions, le président d'assemblée (le maire) vous invitera à vous présenter (nom et adresse) et à poser vos questions, qu'elles soient en lien avec des points à l'ordre du jour ou non.
- Vous devez respecter les règles d'ordre et de courtoisie, et vous adresser uniquement au président d'assemblée. Ces règles visent à préserver un certain décorum et à favoriser des échanges respectueux et constructifs entre les élus et les citoyens.
- À la fin des échanges, soyez libre d'assister à la suite du conseil ou simplement quitter pour vos obligations personnelles.

PROJET